



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 7037

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation de la Fédération nationale des foyers ruraux. En effet, la subvention annuelle allouée par le ministère de l'agriculture a été diminuée de 14 % soit 800 000 francs. Par ailleurs, le nombre de fonctionnaires mis à disposition est passé de 12,5 à 6,5 en 1997, sans espoir de remplacement semble-t-il. Enfin, 5 postes FONJEP n'ont pas été renouvelés en 1997 et il semblerait qu'une réflexion soit menée sur la suppression de 30 autres postes FONJEP pour l'année 1998. La Fédération nationale des foyers ruraux constate que ces mesures mettent en péril son fonctionnement, la structuration du mouvement en confédération et, bien entendu, menacent très sérieusement l'animation du milieu rural par des associations et in fine le développement local. En conséquence, il lui demande de l'informer s'il entend véritablement poursuivre les orientations budgétaires actuelles ou s'il compte rétablir son soutien à la FNFR par une dotation, en particulier, de la ligne « animation rurale » du budget du ministère de l'agriculture.

Texte de la réponse

De fortes contraintes budgétaires ont frappé les crédits consacrés à l'animation rurale qui sont passés de 22,45 millions en 1996 à 17,04 millions en 1997. Néanmoins, la subvention attribuée à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) dans le cadre de la convention pluriannuelle peut être maintenue à 5 millions de francs, ce qui n'a pas été le cas pour les autres réseaux associatifs. La FNFR bénéficie également des aides de l'Etat sous forme de 43 postes FONJEP ainsi que de 7,5 postes de fonctionnaires mis à disposition par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble de l'aide du ministère de l'agriculture et de la pêche représente ainsi un montant de 9,2 millions de francs pour l'année 1998.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7037

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4283

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4550